

## COLLOBRIÈRES

# CCAS : Un nouveau local de permanences sociales

L'ensemble des membres du CCAS, s'était réuni cours Mirabeau, pour donner le premier tour de clé d'un local flambant neuf destiné aux permanences des différentes structures sociales intervenant au village : Mission locale, assistante sociale, entraide sociale, et service de psychiatrie du centre hospitalier Henri-Guérin.

« Ce nouveau bureau de permanences va permettre de maintenir une proximité de services sociaux indispensables », se félicitait le maire, Christine Amrane, présidente du CCAS. « Il est idéalement situé et adapté », confirmeront les différents partenaires après avoir visité le local de plain-pied riche d'une salle d'attente, d'une salle d'accueil et d'un bureau.

### Différents rendez-vous

La Mission locale « Co-rail », destinée à l'orientation dans le monde du travail des jeunes de moins de 25 ans, tien-



Toutes dévouées à la cause de ceux qui sont dans la peine, les membres du CCAS (ci-dessus), se sont félicitées d'avoir un nouveau local adapté à leurs besoins.

(Photos H. A.)

dra ses permanences sur rendez-vous les mardis matin de 9 h à 12 h, l'assistante sociale le jeudi matin de 9 h à 12 h, et l'entraide sociale, sur rendez-vous les premiers et troisièmes mercredis du mois. Réalisée par une infir-

mière spécialisée la permanence du service de psychiatrie du pôle centre du CH Henri-Guérin, se tiendra tous les quinze jours le jeudi après-midi. Pour plus d'informations, s'adresser en mairie.

H. A.



Représenté par Laurence Fay, directrice adjointe (à droite) et Philippe Pernette, cadre du pôle psychiatrie adulte, le CH Henri-Guérin, va ouvrir pour la première fois des permanences à Collobrières.